

La Wallonie a son budget de rigueur

Le gouvernement wallon a livré jeudi les détails des mesures qu'il entend mettre en œuvre pour économiser 650 millions d'euros l'année prochaine.

Outre une réduction des dépenses publiques et le gel des investissements dans les crèches, les maisons de repos et les infrastructures sportives, la Région va couper dans ses subventions et ses primes économiques. Des nouvelles rentrées sont également pointées, comme une taxe sur le captage des eaux, qui touchera en particulier les entreprises actives dans le secteur de l'électricité.

Si les ministres estiment être parvenus à composer un budget sans toucher au pouvoir d'achat des citoyens, ils doivent bien admettre que «*tout cela ne sera pas totalement indolore*». **P.6**

La Wallonie boucle son budget de rigueur

Baisse des primes dans l'énergie, gel d'investissements, coupes dans les dotations des OIP... Les ministres ont détaillé le catalogue des mesures qui vont permettre à la Région Wallonne d'économiser 650 millions d'euros en 2015.

FRANÇOIS-XAVIER LEFÈVRE

La Wallonie a bouclé son budget 2015 jeudi matin. Comme annoncé par Paul Magnette (PS), le ministre-président du gouvernement, en juillet, il s'agit d'un budget de rigueur. Et les efforts sont considérables. «*On ne taille pas dans le facultatif*», reconnaît Paul Magnette. Jean-Claude Marcourt, le ministre de l'Économie (PS), admet de son côté que «*tout cela ne sera pas totalement indolore. Il y aura un impact.*»

Mais tant pour les ministres socialistes que ceux du cdH, l'essentiel est là: «*Nous ne faisons pas ces économies sur le dos des citoyens. Nous ne prélevons pas de nouvelles taxes et nous maintenons les priorités socio-économiques stratégiques comme le plan Marshall*», insiste Maxime Prévot, le vice-président cdH.

L'équation est connue depuis plusieurs

mois. La Région doit encaisser un déficit de 1,87 milliard l'année prochaine. Si le montant est important, Paul Magnette tient à tempérer. «*Ce déficit n'est pas le résultat d'une mauvaise gestion par la Wallonie mais le résultat des requalifications de nombreux outils wallons par l'Europe (568 millions) et de l'effort de la Région suite à la sixième réforme de l'Etat (329 millions).*» Ces deux éléments extérieurs expurgés, le socialiste évalue le déficit de la Wallonie à 190 millions. La réalité est cependant là et elle oblige le gouvernement à repousser l'équilibre budgétaire à 2018.

Dans l'immédiat, l'exécutif a acté un déficit de 450 millions pour 2015. Reste donc 650 millions à trouver. Outre 340 millions épargnés en reportant des investissements, la Région va économiser 310 millions sur ses dépenses.

Voici une partie du catalogue:

► **Report d'investissements: 340 mil-**

lions

Près de la moitié de l'effort va être fait par le report de nombreux investissements. Cela concerne les investissements dans les secteurs du tourisme, des crèches, des maisons de repos, des infrastructures sportives, des zonings, des friches industrielles. «*Il ne s'agit pas d'un abandon*», tient cependant à souligner Christophe Lacroix (PS), le ministre du Budget. «*Ce qui a été promis sera réalisé mais pas en 2015. La Wallonie va par ailleurs continuer à faire des travaux. Un budget de 380 millions est prévu cette année.*»

► **Réduction de la dotation des organismes publics: 60 millions**

Il est demandé aux organismes publics de réaliser 5% d'économies sur leur dotation. La mesure rapportera 60 millions en 2015. Le gouvernement demandera des économies supplémentaires de 3 et 2% en 2016 et 2017. Si tous les organismes sont concernés par les efforts, l'Agence wallonne pour l'intégration des personnes handicapées

(AWIPH) ainsi que la SRWT (bus et trams des TEC) seront légèrement épargnés. L'exécutif va en effet neutraliser la mesure d'économie dans ces deux organismes par une légère augmentation de la dotation de 5,5 et 7 millions. Cela ne veut pas dire pour autant que des efforts ne seront pas demandés. L'AWIPH devra par exemple économiser quelques millions. A la SRWT, si la dotation reste au final de 450 millions d'euros, le ministre des Transports Carlo Di Antonio (cdH) ne ferme pas totalement la porte à la demande de la direction de la SRWT pour augmenter le tarif des tickets de transport. «La SRWT a des besoins qui augmentent.» Il prend l'exemple de la hausse des accises de 10 centimes par litre de diesel évoquée par le fédéral. «Cette hausse augmenterait de 3 millions d'euros le coût des carburants pour le TEC.»

► **Coupe dans les subventions non réglementées et réglementées: 87,7 millions**

Le gouvernement est resté très discret sur les organisations qui seront touchées. Cela concernera par exemple les aides octroyées à certaines animations locales. On dit aussi que la dotation de fonctionnement du conservatoire royal des monuments et sites sera rabaissée de 10%. D'après Maxime

Prévoit, les coupes se feront un peu partout.

► **Réduction de certaines primes énergie et logement: 38 millions**

La coalition PS-cdH a décidé de favoriser les prêts à taux réduits, qui ont un impact comptable moindre. Le gouvernement octroiera donc moins de primes et certaines verront leurs montants diminués. Outre la fin des effets d'aubaine, l'objectif est de faire glisser les demandes vers les prêts dont le budget sera porté à 85 millions d'euros.

► **Efforts dans l'administration et le coût de fonctionnement de la machine publique: 18,8 millions**

Outre certaines coupes dans les frais de fonctionnement de l'administration et les missions à l'étranger, il est demandé à l'administration de limiter le remplacement des fonctionnaires qui partent à la retraite.

► **Recette additionnelles quotas CO2/déchet et dividendes: 66 millions**

Outre un dividende de 5 millions versé par la SRIW et une recette de 40 millions d'euros liée à la vente de quotas CO2, la Région va prélever 19,5 millions via une taxe auprès des entreprises qui captent l'eau de surface. Cette taxe concerne les agriculteurs, les car-

rières et de nombreux électriciens comme Electrabel ou EDF.

► **Baisse des primes à l'expansion économique et réduction de 1,5% de la valeur des points APE: 23 millions**

Si le gouvernement diminue la voilure en matière d'aides à l'expansion économique (-13 millions), et réduit l'aide à la promotion de l'emploi (-10 millions), il entend préserver le Plan Marshall: 92 millions sont prévus pour l'encours des financements déjà engagés les années précédentes et 41 millions pour les pôles de compétitivité. Le ministre de l'Economie viendra la semaine prochaine au gouvernement avec les résultats du dernier appel à projets. Reste à voir si des budgets seront dégagés pour de nouveaux appels à projets.

«Nous ne faisons pas ces économies sur le dos des citoyens. Nous ne prélevons pas de nouvelles taxes et nous maintenons les priorités socio-économiques.»

JEAN-CLAUDE MARCOURT
MINISTRE DE L'ECONOMIE

3 QUESTIONS A

CHRISTOPHE
LACROIX

Ministre du Budget (PS)

1 Le saut d'index prévu par le Fédéral, est-ce une bonne nouvelle pour votre prochain ajustement budgétaire?

Je suis ministre du Budget socialiste et pas ministre du Budget libéral, c'est donc une très mauvaise nouvelle pour les travailleurs. Si cela peut impacter favorablement de 13 millions le budget de la Région, d'autres mesures prises par le Fédéral vont avoir un impact négatif sur les finances de la Wallonie. Je pense à la taxation sur les intercommunales qui va avoir un effet négatif sur les pouvoirs locaux. La Région devra être là pour enrayer ce mécanisme et mettre les mains dans le cambouis. Pas le Fédéral! J'espère qu'il y aura une concertation avec les Régions. On ne se laissera pas faire!

2 Vous comptez contester cette taxe fédérale sur les intercommunales?

On ira aussi loin qu'on peut aller en comité de concertation pour faire en sorte que les finances wallonnes ne soient pas impactées par des mesures négatives prises par le Fédéral dans le cadre d'une déloyauté fédérale. La hausse des accises sur le diesel sera également un point à discuter.

3 Pour revenir sur l'indexation des salaires, si saut d'index il y a, allez-vous l'appliquer aux fonctionnaires wallons?

Je ne suis pas certain que la Région puisse faire autrement. Si le saut d'index se confirme, on verra ce que l'on fera avec ces moyens. Je suis favorable à redonner cet argent aux fonctionnaires en apportant une amélioration qualitative au sein de la fonction publique.

F.X.L.

ÉPINGLÉ FRANÇOIS-XAVIER LEFÈVRE**Rendez-vous au comité de contestation!**

Il ne fallait pas vraiment s'attendre à autre chose. Mais les détails de l'accord gouvernemental au Fédéral ont officialisé les choses. Entre la coalition PS-CDH aux affaires en Wallonie et la suédoise MR-NVA-CD&V et open VLD, c'est la rupture. Les ministres wallons ont enfilé leur tenue de combat. Le rendez-vous est pris. Ce sera lors du premier comité de concertation. Ce comité est devenu au fil du temps le coeur du fédéralisme belge. C'est en effet durant ces réunions que les représentants des trois Régions du pays et l'autorité fédérale dis-

cutent, se concertent et cherchent des accords sur des matières fédérales qui impactent les entités fédérées. Mais voilà, cette chambre de compromis risque de se transformer en lieu de revendications.

Rendez-vous au comité de contestation! La Région wallonne prépare ses doléances. L'état d'esprit est annoncé: «On va combattre ces mesures!» Pour entamer une concertation, on ne peut pas dire que la posture du combat soit la plus efficace.

Prenons la taxe sur les intercommunales. Le Fédéral en espère 325 millions d'euros. Outre des chiffres qu'il trouve far-

felus, le ministre wallon des Pouvoirs locaux s'inquiète des conséquences de cette taxe sur les finances des communes et les citoyens. «Le risque est de voir les intercommunales d'électricité augmenter leur tarifs. Celles qui gèrent les piscines communales vont-elles devoir doubler le prix du ticket d'entrée?» La question du travail d'intérêt général pour les chômeurs sera aussi sur la table. Tout comme la hausse des accises sur le diesel. Paul Magnette exige au minimum des compensations. Oui, il y aura des contestations et peut-être du marchandage.